

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Société d'une messe. — III Discours de Mgr l'archevêque à une réunion des zélateurs du "Fonds patriotique canadien". — IV Mgr Touchet. — V Correspondance romaine. — VI Dédié aux Incrédules. — VII Les moeurs religieuses en Alsace. — VIII Prières des Quarante-Heures. — IX Le violoniste de Notre-Dame. — X Où sont-ils, ceux qui sont morts? — XI Union Saint-Jean.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 6 février

Messe de la PURIFICATION, double de 2e cl. (du 2); mém. du dim. après l'Epiphanie et de saint Tite; préf. de Noël; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. 1o de saint Romuald, 2o du dim., 3o de saint Tite.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 13 février

Diocèse de Montréal. — Du 10 février, sainte Scholastique.

Diocèse d'Ottawa. — Du 11 février, Notre-Dame de Lourdes Cumming's Bridge et Cyrville).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 7 février, saint Romuald Farnham).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 11 février, Notre-Dame de Lourdes Pecteau's Mills).

Diocèse de Nicolet. — Du 9 février, saint Cyrille (Wendover).

Diocèse de Joliette. — Du 8 février, saint Jean de Matha.

Vicariat de Témiscamingue. — Du 11 février, Notre-Dame de Lourdes (Lorrainville).
J. S.

SOCIETE D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 27 janvier 1916.

M. l'abbé Joseph-Arthur Quesnel, curé de Saint-Louis-de-Gonzague (Alleyfield), décédé hier, était membre de la *Société d'une Messe*.

M. l'abbé Albert Marsolais, ancien curé de Saint-Pascal-Baylon, décédé aujourd'hui, était membre de la *Société d'une Messe*.

ADÉLARD HARBOUR, prêtre, *chancelier*.

DISCOURS DE MGR L'ARCHEVEQUE

A UNE REUNION DES ZELATEURS
DU " FONDS PATRIOTIQUE " CANADIEN

tenue à Montréal, le lundi, 24 janvier 1916.

Messieurs,

JE serai votre fidèle interprète à tous, j'en suis sûr, en profitant de la circonstance qui nous réunit pour offrir à monsieur le président, Lord Shaughnessy, nos plus sincères félicitations à l'occasion de la haute distinction dont il vient d'être l'objet de la part de notre auguste souverain Georges V. Qu'il me permette de lui dire qu'à nos yeux il honore la dignité qui lui est conférée en même temps qu'il est grandement honoré par elle. (1)

Il y a quinze mois, Messieurs, s'inaugurait la campagne du Fonds patriotique canadien, en faveur des familles de nos soldats. Nous savons comment il y fut répondu. Sans être optimistes, nous voulions espérer voir avant trop longtemps la fin de la guerre qui, dès ses débuts, nous apparaissait comme la plus effroyable et la plus sanglante de l'histoire. Et voilà que la guerre dure encore, et il faut, par conséquent, faire face aux devoirs qui en découlent pour nous. Dieu merci, il n'y aura pas d'hésitation chez notre peuple: il saura se montrer magnanime et charitable jusqu'à la fin.

Le 23 septembre 1914, tous les évêques de la province de Québec écrivaient à leurs fidèles ces paroles, que je me permets de rappeler ici parce qu'elles répondent à des affirmations

(1) Cette réunion—un lunch qui groupait plus de six cents convives, tous de la classe dirigeante, la plupart de langue anglaise et de religion protestante—était sous la présidence de Lord Shaughnessy.

faites en d
sent ni les
nous animen
flit, l'un des
manquer d'a
y est engagé
l'empire se
droit sur no
de le dire,
argent. Déjà
sés ou fixés
patriotes se
opérations n

Oui, d'aut
braves aumô
après les aut
partir avec
vaillants et f
belges, pour
mais celle de
derrière eux
leur courage

L'illustre
il y a deux
dans toutes l
respecter par
ciés en votre
presque d'éga
voir de près
plicité m'ont
du droit méri

faites en d'autres parties du Canada par ceux qui ne connaissent ni les principes qui nous dirigent, ni les sentiments qui nous animent : " Nous ne saurions nous le dissimuler : ce conflit, l'un des plus terribles que le monde ait encore vu, ne peut manquer d'avoir sa répercussion sur notre pays. L'Angleterre y est engagée, et qui ne voit que le sort de toutes les parties de l'empire se trouve lié au sort de ses armes ? Elle compte à bon droit sur notre concours, et ce concours, nous sommes heureux de le dire, lui a été généreusement offert en hommes et en argent. Déjà, avec les réservistes des nations alliées, naturalisés ou fixés chez nous, plusieurs milliers de nos propres compatriotes se sont volontairement embarqués pour le théâtre des opérations militaires et d'autres suivront peut-être. "

Oui, d'autres ont suivi, et nombreux, accompagnés de leurs braves aumôniers. Les régiments s'organisent encore les uns après les autres et notre hôpital militaire Laval se prépare à partir avec eux. Ils sont allés là-bas, nos frères et nos amis, vaillants et fiers, lutter à côté des soldats français, anglais et belges, pour une cause qui n'est pas seulement celle d'un pays, mais celle de l'humanité. Beaucoup déjà sont tombés, laissant derrière eux des familles en deuil. Tous se sont signalés par leur courage en face de la mort.

L'illustre évêque d'Orléans, Mgr Touchet, me l'écrivait il y a deux jours : " Vos Canadiens se sont conduits, dans toutes les affaires où ils ont paru, en héros. Ils ont fait respecter partout leur épée et leur croix. Qu'ils soient remerciés en votre personne par un évêque de France qui aime presque d'égal amour son pays et le vôtre. J'ai eu la joie de voir de près plusieurs de vos hommes : leur loyauté, leur simplicité m'ont toujours ravi. Ces bons soldats de la justice et du droit méritent la victoire. "

Certes, voilà un témoignage bien spontané, bien beau, et qui nous honore.

Ceux dont parle l'évêque d'Orléans sont des catholiques et des Canadiens français. Comme tous leurs compagnons d'armes, de quelque nationalité qu'ils soient — ils se comptent aujourd'hui par centaines de mille — ce sont, remarquons-le bien, je souligne simplement ici un mot de Sir Herbert Ames dans son éloquent discours de vendredi dernier, ce sont des volontaires. Et c'est dans ce fait que se révèle leur ardeur chevaleresque et leur bravoure. Car c'est un principe auquel nous tenons et que la Chambre des Communes entendait proclamer récemment à Ottawa : Nous n'avons pas de conscription, nous ne voulons pas de conscription en notre pays, nous n'en avons pas besoin. Ce qui s'est passé depuis le commencement de la guerre en est la preuve. Il est vrai qu'on a affirmé et publié plus d'une fois que dans certaines localités, dans certaines manufactures et usines, des jeunes hommes avaient été placés dans la triste obligation de choisir entre l'enrôlement ou le renvoi du travail. Un tel procédé, si vraiment on y avait eu recours, serait pire que la conscription. Ce serait un acte aussi odieux qu'arbitraire, et nos gouvernants, je le sais, seraient les premiers à le condamner. " Dès le début, écrivait naguère Sir Robert Borden, notre attitude a été que l'enrôlement devait être purement volontaire, et personne ne s'est prononcé sur ce point plus énergiquement que le ministre de la milice. Je l'ai fréquemment entendu regretter et condamner tout ce qui, dans les réunions publiques, pouvait sembler un reproche à ceux qui ne se présentent pas pour l'enrôlement. "

Voilà une affirmation bien claire et qui fait briller d'un plus vif éclat, ce me semble, aux yeux de l'Angleterre et de la France, le dévouement de nos soldats canadiens. Ils ont écouté la voix de la faiblesse opprimée, de l'honneur qui demandait à

être vengé; la
chargée de pi
vrais intérêts
ils se sont rar

Notre devo
les louer et de
être chéris qu
misère, les aid
ce que possibl
qui nous le de
campagne du
bien, notre gé
et le malheur,
être simplemen
des sacrifices.

Mais, Messie
énergies canad
de l'autre côté
flit qui existe,
les fils d'un m
mande, ces lutt
gue et de nati
elles paralysent
che du progrès
descendants et
bien faites pou
J'en forme dev
nous être donn
voulait dans ce
times aspiration
loyale et heureu
tion de notre pa

être vengé; la voix de la reconnaissance pour la grande nation chargée de protéger nos libertés. Ils ont voulu aussi servir les vrais intérêts de leur patrie, et, avec un triple amour au coeur, ils se sont rangés sous les drapeaux des Alliés.


Notre devoir à nous n'est pas seulement de les admirer, de les louer et de prier Dieu pour eux. Nous devons penser à ces être chéris qu'ils ont laissés au foyer, pour leur épargner la misère, les aider de nos ressources, leur rendre la vie aussi douce que possible. C'est la charité chrétienne, c'est la fraternité qui nous le demandent, et c'est précisément le but de la seconde campagne du Fonds patriotique commencée aujourd'hui. Eh bien, notre générosité ne se lassera pas, elle égalera l'épreuve et le malheur, elle les suivra partout. Et si le moment vient où être simplement généreux ne suffit pas, nous n'aurons pas peur des sacrifices. Un chrétien va facilement jusque-là.

Mais, Messieurs, alors que toutes les bonnes volontés et les énergies canadiennes s'unissent contre un ennemi formidable de l'autre côté des mers, n'est-il pas affligeant de voir le conflit qui existe, qui s'accentue, qui se prolonge, chez nous, entre les fils d'un même pays? Où vont nous mener, je vous le demande, ces luttes scolaires, ces dissensions lamentables de langue et de nationalité? Elles ont leur répercussion partout, elles paralysent les plus nobles efforts, elles entravent la marche du progrès, elles menacent de creuser un abîme entre les descendants et les représentants de deux grandes nations si bien faites pour s'entendre. La paix serait facile pourtant. J'en forme devant vous le voeu ardent et sincère. Puisse-t-elle nous être donnée bientôt. Elle serait signée demain, si l'on voulait dans ce vaste Dominion reconnaître les droits et les légitimes aspirations de tous comme ils sont reconnus dans cette loyale et heureuse province de Québec. On a dit que la question de notre participation à la guerre et celle des écoles d'On-

tario n'avaient aucun rapport. En soi, oui ; dans les faits, non. Les deux choses se tiennent. Il suffit pour s'en convaincre de constater le malaise profond qui règne parmi nous et se généralise. Une solution s'impose.

Qu'y a-t-il donc au fond ? Deux cent mille hommes, glorieux de leur titre de sujets britanniques, fidèles à leur roi et à leur patrie, se faisant un point d'honneur de parler l'anglais, demandent simplement à parler aussi la langue de leurs ancêtres, la belle et douce langue française, et à l'enseigner librement à leurs enfants. C'est tout. La réponse appartient aux hommes de bonne volonté.

MGR TOUCHET

 aura remarqué, dans le si juste et si opportun discours que Mgr l'archevêque a prononcé au *lunch* du "Fonds patriotique canadien" lundi dernier (24 janvier) dont nous donnons plus haut le texte, les fières et belles paroles que l'éloquent évêque d'Orléans, Mgr Touchet, adressait récemment à Monseigneur, au sujet des soldats canadiens actuellement au front.

Il nous fait plaisir, à cette occasion, de communiquer à nos lecteurs que l'éminent évêque de Jeanne d'Arc vient d'être spécialement honoré par le Saint-Siège d'une façon bien significative.

En effet, à la date du 23 décembre 1915, le correspondant romain de *La Croix* de Paris mandait à son journal la dépêche que voici :

"Le Saint-Père vient de donner à l'évêque d'Orléans un témoignage de sa très particulière et significative bienveillance ; il lui confère, à titre personnel, le *pallium* qui est attribué

de droit aux
aux titulaires
Cette initiat
pal, comme l
l'évêque d'Orléans
d'Arc, que l
et *decus*) de
"Voici la
tiples de zèle
vingt ans, on
diocèse d'Orléans
neur et un m
lesquels vous
reux et élève
resplendissan
Saint-Père B
bon et a décer
de sa bienvei
sacré *pallium*
Sa Sainteté v
rial, le sacré
tificale, et po
l'éminentissim
pêchement de
vous-même. "

"Ces derni
portent, en fa
ficative à l'us
complît à Ron

Du lointain
brants échos, n
léans nos plus

de droit aux seuls archevêques et qui, par privilège, est accordé aux titulaires d'un nombre restreint de sièges épiscopaux. Cette initiative du Souverain Pontife a eu pour motif principal, comme le déclare le décret consistorial, le zèle avec lequel l'évêque d'Orléans a travaillé à la béatification de Jeanne d'Arc, que le pape appelle une gloire resplendissante (*gloria et decus*) de la nation française.

“ Voici la traduction du décret: “ Parmi les oeuvres multiples de zèle ecclésiastique et de charité qui, durant plus de vingt ans, ont rehaussé votre ministère pastoral dans l'illustre diocèse d'Orléans, c'est pour Votre Grandeur un titre d'honneur et un mérite tout spécial que le zèle, le succès aussi, avec lesquels vous avez travaillé à faire inscrire parmi les bienheureux et élever au culte des autels la très pieuse pucelle, gloire resplendissante de la nation française, Jeanne d'Arc. Le Saint-Père Benoît XV, pesant par devers lui ces motifs, a jugé bon et a décrété, pour vous donner un témoignage particulier de sa bienveillance, de vous accorder, à titre personnel, un sacré *pallium*, pris auprès du corps du bienheureux Pierre.— Sa Sainteté vous assigne donc, par le présent décret consistorial, le sacré *pallium*, insigne de plénitude de la dignité pontificale, et pour vous l'imposer, le Souverain-Pontife délègue l'éminentissime cardinal-archevêque de Paris, ou, en cas d'empêchement de sa part, un autre archevêque que vous choisirez vous-même. ”

“ Ces dernières lignes du décret—continue *La Croix*—comportent, en faveur de l'évêque d'Orléans, une exception significative à l'usage suivant lequel l'imposition du *pallium* s'accomplit à Rome même par le cardinal camerlingue. ”

Du lointain Canada, où sa parole éloquente a laissé de si vibrants échos, nous adressons à Sa Grandeur Mgr l'évêque d'Orléans nos plus respectueuses et nos plus cordiales félicitations.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Janvier 1916.



N pose parfois aux Congrégation romaines les demandes les plus inattendues. C'est ainsi que de plusieurs diocèses on a récemment demandé si les prières que le prêtre récite à la fin de la messe sont encore obligatoires. Comment l'idée de soumettre une pareille question peut-elle germer dans l'esprit d'un prêtre ? L'on sait bien que la prescription existe, qu'elle a duré tout le pontificat de Léon XIII et tout celui de Pie X, et l'on vient demander si elle a cessé sous Benoît XV ! Il y a pourtant une règle de droit canonique qui spécifie que, si l'autorité n'a point apposé une limite à la durée de l'un de ses décrets, celui-ci reste en vigueur jusqu'à ce qu'un acte de la même autorité lui enlève sa valeur ou le déclare périmé. Or aucun acte pontifical n'est intervenu déclarant que l'on ne devait plus réciter ces prières. La conclusion était donc toute naturelle. Il y avait eu, il est vrai, des décisions spéciales des Rites déclarant que certaines messes étaient exemptées de ces prières, comme la messe conventuelle, les messes chantées. Puis la Congrégation y ajouta les messes votives *pro re gravi*, et, parmi celles-ci, les messes de mariage, qui se célèbrent ordinairement sans chant et sont assimilées aux messes votives *pro re gravi*. C'est au fond ce que vient de répondre la Congrégation à la demande qui lui avait été faite.

On a quelquefois reproché à Léon XIII d'avoir ajouté ces prières, assez longues, à la fin de la messe, créant ainsi une innovation dont nous n'avons pas d'exemple depuis saint Grégoire Ier. Et cependant Léon XIII avait un précédent, que j'appellerai domestique. Quand se produisirent les événements de 1860, c'est-à-dire lors de l'invasion des Etats pon-

tificaux, qui assez exigu de Dieu et pr donna que, dai temporel du S et à genoux au quatre oraisons fut maintenue.glise, sous une jusque-là réser

La prière pr quées par des c songé tout d'ab terminait pas le Or les liturgist Seigneur dans *gloriosa Virgine* rellement à la ce *trum Jesum Chr* ne à la Vierge le terrina cette cor Dans l'oraison p le nom latin de Nouveau Testam fournit un exem soutinrent que sa puisqu'il vivait a son nom devait ét fois avait de bon vait citer à ses c où des personna écrivit *Josephus*, ce grecque qu'ils on

tificaux, qui ne laissèrent au pape que Rome et le territoire assez exigü de cette province, Pie IX, pour appeler le secours de Dieu et protester liturgiquement contre l'usurpation, ordonna que, dans tous les diocèses qui appartenaient au pouvoir temporel du Saint-Siège, les prêtres récitassent, après la messe, et à genoux au pied de l'autel, trois *Ave Maria* et une série de quatre oraisons. Quand Léon XIII lui succéda la prescription fut maintenue. En plus, le pape songea à étendre à toute l'Église, sous une forme un peu différente, une prière qui était jusque-là réservée à l'État ecclésiastique.

La prière prescrite par Léon XIII eut deux éditions, marquées par des différences de détail auxquelles on n'avait pas songé tout d'abord. J'en citerai deux. La prière primitive se terminait pas les mots *per Dominum Nostrum Jesum Christum*. Or les liturgistes faisaient remarquer qu'on cite déjà Notre-Seigneur dans l'oraison de la Sainte Vierge—*intercedente gloriosa Virgine Dei Genitrice Maria* — ce qui appelait naturellement à la conclusion les mots *per eundem Dominum Nostrum Jesum Christum*, puisqu'il est nommé déjà quand on donne à la Vierge le titre de Mère de Dieu. La seconde édition enterrina cette correction proposée. Il en était encore une autre. Dans l'oraison primitive, Léon XIII avait donné à saint Joseph le nom latin de *Josephus*, comme on le dit pour les saints du Nouveau Testament, et dont saint Joseph de Copertino nous fournit un exemple bien connu. Les latinistes réclamèrent et soutinrent que saint Joseph appartenait à l'Ancien Testament, puisqu'il vivait avant Notre-Seigneur, et que, par conséquent, son nom devait être écrit à la façon hébraïque. Le pape toutefois avait de bonnes raisons pour tenir à son texte, car il pouvait citer à ses contradicteurs quatre textes des Machabées, où des personnages, qui s'appellent Joseph, voient leur nom écrit *Josephus*, ce qui, d'ailleurs est conforme à la désinence grecque qu'ils ont suivie. La question aurait pu longtemps

rester indécise, mais les Rites firent observer que, quelle que fût la question de latinité et de principe, il est certain, d'après l'usage ecclésiastique constant, soit de l'évangile, soit de la tradition, que saint Joseph était toujours écrit à l'hébraïque, c'est-à-dire indéclinable. Il convenait donc de lui conserver ce privilège. Le pape se rendit à ces raisons et nous eumes une seconde version corrigée dans ce sens.

La prière se termine par une sorte d'exorcisme dont la valeur n'a pas été toujours assez remarquée. Paraphrasant le texte connu de saint Pierre nous parlant du démon qui, "semblable à un lion, rode autour de nous cherchant quelqu'un pour le dévorer", elle nous fait voir les démons qui circulent dans le monde qu'ils cherchent à corrompre et prie saint Michel de les enfermer dans l'enfer. C'est un souhait qui ne sera point exaucé probablement tant qu'il y aura des hommes sur la terre, puisque les démons reçoivent de Dieu la permission de sortir de l'enfer pour éprouver la vertu des bons et leur donner occasion d'accroître leurs mérites. Mais Dieu a égard, il convient de le croire, à cette prière de son Eglise : il diminue la violence des attaques de l'enfer, protège contre elles d'une façon plus efficace ses serviteurs qui mettent en lui leur confiance.

Cette prière nous enseigne aussi la compénétration du monde surnaturel avec le monde naturel. C'est au milieu de nous, dans nos habitations, dans nos rues, sur tous les théâtres de l'activité humaine, que le démon est toujours en éveil, aux aguets, pour nous tenter et profiter des moindres occasions. Si Dieu voulait désiller un peu nos yeux, comme il le fit pour certain père du désert, nous les verrions, ces démons, tellement nombreux, que l'air en serait obscurci et c'est une merveille de la sagesse et de la puissance divine qu'elle arrive à nous sauver de ces innombrables ennemis qui trouvent en nous tant de complicité intime.

DON ALESSANDRO.



E phi
ne
auc
passerait sur
se procure do
quent, n'a ja
session de l'oi
donne un pal
quelles il ne f
à ce que pers
toute statue, t
lui cette idée.
un désert. L
nature. Plus
précepteur et
suivie pendant
mesure que le
développait; n
ce qui faisait l
lui-même, je po
homme qui n'a
Un jour, de
éclairer le ciel,
dans les bois, le
jardin. " Oû
sort-il à cette h
caché dans les a
monter sur un
duquel se reflé
C'était l'heure
joyeux et battan

DEDIE AUX INCREDULES



Le philosophe Sintennis s'était imaginé que, si l'homme ne recevait pas d'instruction religieuse, il n'aurait aucune idée de la divinité et que, chose inouïe, il passerait sur la terre sans avoir l'idée d'un Dieu créateur. Il se procure donc un bel enfant à peine sevré et qui, par conséquent, n'a jamais entendu parler de Dieu. Une fois en possession de l'objet de ses désirs, il l'isole de tout le monde, lui donne un palais, un jardin, de riantes prairies en dehors desquelles il ne pourra jamais mettre le pied. Il veille avec soin à ce que personne ne vienne lui parler de Dieu. Il proscrit toute statue, toute image, tout livre qui aurait pu éveiller en lui cette idée. En un mot, de sa maison de campagne il fait un désert. L'enfant n'a donc pour premier maître que la nature. Plus tard, le philosophe Sintennis se constitue son précepteur et l'interprète de la nature. Cette éducation fut suivie pendant plusieurs années sans aucun changement. A mesure que le jeune homme grandissait, son intelligence se développait; mais il n'avait jamais entendu parler de Dieu, ce qui faisait la joie de son maître. " Bientôt, se disait-il à lui-même, je pourrai présenter à l'Académie de Paris un jeune homme qui n'a jamais songé qu'il y eût un Dieu. "

Un jour, de très grand matin, alors que l'aube commence à éclairer le ciel, le philosophe faisait une promenade solitaire dans les bois, lorsqu'il vit tout à coup l'enfant descendre au jardin. " Où va-t-il avec tant d'empressement ? Pourquoi sort-il à cette heure matinale ? " se disait-il à lui-même. Et, caché dans les arbres des bosquets, il le suit du regard, le voit monter sur un tertre qui dominait un bassin dans le cristal duquel se reflétaient toutes les splendeurs du soleil levant. C'était l'heure du réveil des oiseaux, c'était le moment où, joyeux et battant des ailes, ils saluaient le retour de la lumière

par leurs chants harmonieux. C'était le moment où les fleurs, parsemées de gouttelettes de rosée semblables à des perles, épanouissaient leurs corolles et exhalaient vers le ciel leurs plus doux parfums. — A genoux au milieu des fleurs, avec lesquelles il rivalise de beauté, l'enfant mêle sa voix harmonieuse aux concerts des oiseaux et salue le soleil naissant. " O soleil, que tu es beau ! Il t'a fait splendide, le créateur qui t'envoie vers le monde. O soleil, le vois-tu le créateur de toutes choses ? Si tu le vois, dis-lui que je l'aime bien et que je voudrais le connaître moi aussi. Si tu le vois, donne-lui de ma part un baiser sur son front éternel. " Il se tait, et, portant sa main à ses lèvres, il lui envoie des baisers à porter à ce Dieu qu'il se sent chérir de tout son coeur.

Caché dans les arbres, Sintennis a tout entendu. Emu jusqu'aux larmes, tremblant de tous ses membres, il accourt vers le monticule, embrasse l'enfant avec transport et s'écrie : " Qui t'a dit qu'il y avait au ciel un créateur ? " — " Qui m'a dit ? " répond l'enfant. Mais ce soleil que vous n'avez pu jeter là-haut, car vous êtes trop petit pour cela. Qui me l'a dit ? Mais ces plantes qui sortent de terre sans que votre doigt soit là pour les pousser dehors ; mais ce coeur que ni vous ni moi ne faisons battre dans notre poitrine. " L'enfant en parlant était beau de tous les rayons du soleil levant. Son visage était aussi brillant que ce coeur, d'où venaient de s'échapper l'idée et l'aspiration vers Dieu, était ardent et enflammé.

Le philosophe, à ce langage magnifique, auquel il était loin de s'attendre, se mit à pleurer, se frappa le front de sa main et s'écria : " O incroyables, vous êtes des imposteurs ! "

Cardinal ALIMONDA.

LES M



N prêt
tutic
cemr
a remarqué ex
gieuses. Il ser
les nôtres au C
La première
frontière et pé
que l'on rencor
long des chemir
champs. Au-de
où nous avons e
de distance : l
1870; l'autre, pl
eroix sont souve
d'aussi monume
d'elles, fort haut
naturelle. Contr
une longue prièr
un petit enclos, i
Fréquemment,
coit accrochée cor
une statuette de l
Coeur, puis, entre
tre l'arbre suivan
ritable calvaire, au
de la Sainte Vierge
calvaire de Bisel. (
routes, c'est que, d
toutes fraîches att

LES MŒURS RELIGIEUSES EN ALSACE



N prêtre-soldat, professeur au diocèse de Lyor (Institution des Chartreux), l'abbé Bastion racontait récemment dans la *Semaine religieuse* de Lyon ce qu'il a remarqué en Alsace, touchant les coutumes et moeurs religieuses. Il sera facile de faire plus d'un rapprochement avec les nôtres au Canada.

La première chose qui frappe, écrit-il, lorsqu'on a passé la frontière et pénétré en Alsace, c'est le grand nombre de croix que l'on rencontre. On en voit aux carrefours des routes, le long des chemins, à l'entrée des villages et même au milieu des champs. Au-dessus du village de Seppois-le-Bas, dans un pré où nous avons creusé des tranchées, il y en a deux, à 50 mètres de distance : l'une indique l'emplacement d'une tombe de 1870; l'autre, plus récente, a été érigée à la suite d'un voeu. Ces croix sont souvent très belles. On en voit rarement en France d'aussi monumentales. A l'entrée du village de Seppois, l'une d'elles, fort haute, porte un Christ, couleur chair, de grandeur naturelle. Contre le piédestal, sur une plaque de marbre noir, une longue prière écrite en lettres dorées. Autour de la croix, un petit enclos, une barrière en fer forgé et des arbustes.

Fréquemment, le long des routes bordées d'arbres, on aperçoit accrochée contre un pommier une petite niche en bois avec une statuette de la Sainte Vierge, de Saint Joseph ou du Sacré-Coeur, puis, entre ce pommier et son voisin, une croix, et, contre l'arbre suivant, une seconde niche. Ailleurs, c'est un véritable calvaire, analogue à ceux de Bretagne, avec les statues de la Sainte Vierge et de Saint Jean au pied de la croix; tel le calvaire de Bisel. Ce qui édifie le plus quand on avance sur ces routes, c'est que, dans les petites niches, des bouquets de fleurs toutes fraîches attestent la piété toujours en éveil des gens de

ALIMONDA.

l'endroit. Aux croix et aux statues des petites chapelles se joignent souvent des images pieuses. Aux portes des écuries est fixée celle de Sainte Agathe entre deux formules, et, si par hasard la feuille imprimée vient à disparaître, on la remplace par une autre manuscrite.

Les croix et les images pieuses ne sont pas seulement l'ornement des routes et des maisons. On les porte sur soi ostensiblement, les femmes et les jeunes filles surtout; de petits crucifix en or leur servent ordinairement de broches et, lorsqu'elles se rendent à la messe, elles ont à la main, avec leur livre de prière, leur chapelet pendant tout du long. A l'intérieur des maisons, on voit des insignes religieux nombreux. Dans la pièce qui sert à la fois de cuisine et de salle à manger, les murs sont couverts de tableaux religieux. D'abord, à la place d'honneur, le crucifix: il est partout en Alsace, même dans les cafés, même dans ceux des petites villes, comme je l'ai remarqué à Dannemarie, par exemple. Aux côtés du crucifix, des tableaux du Sacré-Coeur, de la Sainte Vierge, des saints préférés, du Souverain Pontife, etc.; puis les cachets de première communion, fort beaux et soigneusement encadrés. Plusieurs de ces images pieuses sont entourées de broderies au fil d'or. Exemple: dans la salle où j'étais, une image de la Sainte Vierge et, tout autour, cette prière, toujours en broderie: " Soyez, Mère de bonté, mon refuge dans mes souffrances. " Et pour encadrer le tout, une gracieuse ornementation représente des feuilles de fougères. D'ailleurs ces inscriptions pieuses sont partout dans la maison, parfois jusque dans le vestibule, où on peut lire des invitations de ce genre: " Saluez Dieu; entrez et apportez ici le bonheur. "

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	8 février.	— Mont-Sainte-Marie.
Jeudi,	10 "	— Couvent d'Hochelaga.
Samedi,	12 "	— Couvent Saint-Laurent.

LE



l'abb
teur
dote

La veille d'
je devais offi
soupe et je ven
vait avoir bes
le son d'un vi
cette veille de
niste était seul
un plaisir don
est violon-solo
proche et je le
venez de jouer
plonge visiblen
me répond ave
chose. C'est u
tion ? m'étonné
tout votre talen
la prière naïve
monsieur l'aum
la prière d'un e
m'arrive quelq
prétexte de rép
joué un morcea
chét à la main, c
à tous ceux que
Vierge, s'évoque
mier communiant
prière (qui ne vi
suis capable de pi
les. Malheureuser
trente francs ! A

LE VIOLONISTE DE NOTRE-DAME



l'abbé D...; aumônier divisionnaire, conte au directeur de la *Semaine religieuse* de Nice cette anecdote. :

La veille d'un dimanche, je suis allé vers la petite église où je devais officier le lendemain. C'était après l'heure de la soupe et je venais me mettre à la disposition de quiconque pouvait avoir besoin de mon ministère. Près de la porte, j'entends le son d'un violon, et je pense aussitôt à quelque répétition en cette veille de fête. J'entre, je regarde? Personne. Le violoniste était seul. Je le laisse finir son morceau, que j'écoute avec un plaisir dont vous vous doutez si je vous dis que notre poilu est violon-solo à Paris au fameux concert C... Puis je m'approche et je le complimente. — C'est très beau ce que vous venez de jouer, comment appelez-vous cela? — Ma question plonge visiblement dans l'embarras mon modeste artiste qui me répond avec hésitation : — Oh ! ce n'est pas grand'chose. C'est une petite improvisation... — Une improvisation? m'étonné-je. En ce cas il me semble que vous y mettiez tout votre talent et tout votre coeur. On aurait dit une prière, la prière naïve d'un petit enfant... — Vous avez touché juste, monsieur l'aumônier, me répond mon violoniste. C'était bien la prière d'un enfant que je jouais, ma prière à moi... Cela m'arrive quelquefois. Quand je suis libre, je viens ici sous prétexte de répétition, et je ne m'en vais jamais *sans avoir joué un morceau à la Sainte Vierge* ! Il me semble que, l'archet à la main, c'est le moment où je prie le mieux. Je pense à tous ceux que j'aime, et, dans l'église, devant l'image de la Vierge, s'évoque tout mon passé d'enfant de choeur, de premier communiant... Alors, comme j'ai envie de faire une belle prière (qui ne vient pas), je me mets à jouer et je sens que je suis capable de prier avec mon violon mieux qu'avec des paroles. Malheureusement, je n'ai qu'un méchant instrument de trente francs ! Ah ! si j'avais le mien...

RES

OU SONT-ILS, CEUX QUI SONT MORTS ?

EA grande et triste erreur de quelques-uns, même bons, c'est de s'imaginer que ceux que la mort emporte nous quittent. Ils ne nous quittent pas, ils restent.

— Où sont-ils? Dans l'ombre?

— Oh! non, c'est nous qui sommes dans l'ombre. Eux sont à côté de nous, près de nous, sous le voile plus présents que jamais. Nous ne les voyons pas, parce que le nuage obscur nous enveloppe, mais eux nous voient. Ils tiennent leurs beaux yeux pleins de gloire arrêtés sur nos yeux pleins de larmes. O consolation ineffable! Les morts sont des invisibles, ce ne sont pas des absents !

J'ai souvent pensé à ce qui pourrait le mieux consoler ceux qui pleurent. Le voici : c'est la foi à cette présence réelle et ininterrompue de nos morts chéris. C'est l'intuition claire, pénétrante, que par la mort, ils ne sont ni éteints, ni éloignés, ni même absents, mais vivants près de nous, heureux, transfigurés et n'ayant perdu dans ce changement glorieux ni une délicatesse de leur âme, ni une tendresse de leur coeur, ni une préférence de leur amour, ayant, au contraire, dans ces profondeurs et doux sentiments, grandi de cent coudées. La mort est pour les bons la montée éblouissante dans la lumière, dans la puissance et dans l'amour. Ceux qui jusque-là n'étaient que des chrétiens ordinaires deviennent parfaits ; ceux qui n'étaient que beaux deviennent bons ; ceux qui étaient bons deviennent sublimes !

Mgr BOUGAUD.

UNION SAINT-JEAN

Archevêché de Montréal, 27 janvier 1916.
M. l'abbé Albert Marsolais, ancien curé de Saint-Pascal-Baylon, décédé aujourd'hui, était membre de l'UNION SAINT-JEAN, *Section d'une Messe.*

A. DAUTH, p. d.,
Secrétaire de l'Union Saint-Jean